

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2022

CONSEILLERS EN EXERCICE : 9 – PRESENTS : 8 - VOTANTS : 9 ---- EXCUSE AVEC PROCURATION : MR PHILIPPE RUIZ

OBJET : Remplace et Annule la délibération 2021-52 – Noël des Enfants **Délibération 2022 – 01**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée de modifier le montant du chèque cadeau aux enfants domiciliés sur la commune jusqu'à l'âge de 10 ans.

Monsieur le Maire propose un montant de **40.00 €** au lieu de 30.00 € (Cultura)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **ACCEPTE** la proposition de Monsieur le Maire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

OBJET : Remplace et Annule la délibération 2021-53 – Colis des Aînés **Délibération 2022 – 02**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée de modifier le prestataire de la préparation du colis aux personnes domiciliées sur la commune, ayant atteint l'âge de 65 ans au 31 décembre 2021.

Monsieur le Maire propose les services de la société LAREDY pour une valeur de **26.00 €** par colis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **ACCEPTE** la proposition de Monsieur le Maire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

OBJET : Remplace et Annule la délibération 2021-51 – Recensement Population 2022 **Recrutement et rémunération Agent Recenseur** **Délibération 2022 – 03**

Monsieur le Maire informe l'assemblée du désistement de **Mr Jean Verdier** pour effectuer le recensement population 2022 du 20 janvier 2022 au 19 février 2022 sur notre commune.

Monsieur le Maire propose de recruter **Madame Célia PORCHERON** – 9 Le Pechereau -87340 Les Billanges pour procéder au recensement de la population sur la commune du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal d'accepter de rémunérer l'Agent Recenseur sur la base du SMIC en vigueur, indice brut 371, indice majoré 343.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **ACCEPTE** la proposition de Monsieur le Maire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

OBJET : Autorisation de paiement des investissements du budget principal et des budgets annexes avant le vote des budgets primitifs 2022 **Délibération 2022 – 04**

Monsieur le Maire rappelle que dans l'éventualité où les budgets de la commune n'auraient pas été adoptés avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel ils s'appliquent,

Jusqu'à l'adoption des Budgets Primitifs 2022 et conformément à l'article L 1612-1 du CGCT, l'assemblée délibérante doit autoriser l'exécutif de la commune à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption des Budgets Primitifs 2022 dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent.

OBJET : Tarifs des Cavurnes 2022
Délibération 2022 – 05

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la pose des cavurnes a été faite en octobre 2021
Monsieur le Maire propose pour un emplacement de 1m2 un montant :

- **150.00 € pour 15 ans**
- **300.00 € pour 30 ans**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **ACCEPTE** la proposition de Monsieur le Maire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

OBJET : Achat camion
Délibération 2022 – 06

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de remplacer le camion et soumet le devis d'un camion FORD TRANSIT CHASSIS CABINE CHC T350 L3 2.0 ECOBLUE 130 SSS HDT EURO VI AMBIENTE 2P d'un montant de **37 876.20 € TTC**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **ACCEPTE** la proposition du devis d'un montant de **37 876.20 TTC**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

OBJET : Vente Camion
Délibération 2022 – 07

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la demande de Monsieur Jacky DECOURTEIX – 3 chemin du Puy du Got – Grand Vaud – 87370 JABREILLES - LES - BORDES d'acheter le camion IVECO mis en vente par la commune pour un montant de **1 500.00 € TTC**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **ACCEPTE** la demande d'achat pour un montant de **1 500.00 TTC**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

OBJET : Travaux Eau au Bourg – Proposition Maîtrise d'Œuvre
Délibération 2022 – 08

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la proposition de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux de renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable sur le Bourg, en parallèle du chantier d'assainissement collectif établi par l'Etude LARBRE INGENIERIE

La proposition forfaitaire s'élève au montant de **11 250.00 HT** soit **13 500.00 TTC**

L'évaluation du coût des travaux est d'un montant de **235 000 HT**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **ACCEPTE** la proposition de Etude LARBRE INGENIERIE, montant de **235 000.00 HT**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Séance levée à 21h45

